

Savièse - son passé et ses particularités

par
Norbert ROTEN

En vous présentant Savièse *, je ne veux pas faire œuvre d'historien bien que l'histoire de ma commune me passionne, et je me bornerai en conséquence à relever, sans avoir la prétention d'épuiser le sujet, quelques grandes dates de son existence, comme aussi certains aspects particuliers de la vie saviésanne dans leur évolution au cours des siècles passés ; à souligner les circonstances et les motivations qui ont fait de cette commune ce qu'elle est.

Question de toponymie

Et d'abord, que signifie le toponyme « Savièse » ?

Personne, que je sache ne s'est aventuré jusqu'ici à découvrir le véritable sens de cette appellation.

L'historien, qui ne fait pas toujours œuvre d'étymologiste et de toponymiste, se borne à signaler l'apparition de ce nom dans les documents dont il dispose et, comme les plus anciens parmi ceux-ci sont rédigés en latin, ce sont des termes latins, avec leur prononciation et leur orthographe latinisées qu'il donne comme origine du toponyme.

Ainsi relève-t-il simplement (v. Armorial valaisan 1946) que « Savièse » était mentionnée dans les anciens documents sous le nom de « Saviesi » en 1217, « Savisia » en 1224, « Saviesy » vers 1250, « Saviesia » en 1260, « Savesia » en 1306, « Savissia » en 1417, « Saveysia » vers 1425, « Savièze » et enfin « Zafieschi » au XVIII^e siècle.

* *Causerie donnée à l'assemblée générale de la Société d'histoire du Valais romand du 14 septembre 1980, à Savièse.*

Du fait de la trahison linguistique que révèlent et consacrent les documents disponibles (le traduttore reste toujours le traditore !), il n'est dès lors pas toujours facile de retrouver l'origine d'un toponyme, et il en est ainsi pour celui de « Savièse ».

Pourtant, affirme avec vigueur le toponymiste Jules Guex dans son très intéressant ouvrage « La montagne et ses noms », dont son fils, André Guex, a assuré récemment la réédition : « Les noms disent ce qu'ils doivent dire et sont ce qu'ils doivent dire. Le mot est dans la chose et la chose dans le mot, c'est du réalisme, c'est de la vérité avec toutes les vertus qu'elle exalte (p. 146). » « Les noms propres de lieux ne sont pas des mots vides, pareils à ces étiquettes fantaisistes qu'on colle sur les produits alimentaires. Ils doivent signifier quelque chose » (p. 189). « Ils ont leur origine et leur explication dans la langue qui fut ou qui est parlée dans la région » (p. 197) où la chose nommée se trouve.

Jules Guex ajoute qu'ils doivent exprimer une idée dominante en rapport avec l'endroit concerné, tels « les phénomènes météorologiques, la présence de l'eau, la nature et la configuration du terrain, le peuplement végétal ou animal, l'activité de l'homme, les croyances et les souvenirs historiques » (p. 153). On pourrait ajouter à ces dominantes « la description géographique », (par exemple : Tripont), et l'on aura, selon moi, l'idée qui a présidé à l'appellation de la commune de Savièse.

Que signifie donc le toponyme « Savièse » considéré à la lumière de ces principes ?

Tout comme « Bagnes » ou « Ayent » ne sont pas le nom d'un village, « Savièse » ne se rapporte pas à un village ou à un bourg ; sous cette appellation sont groupés en effet globalement un certain nombre de villages.

Ceux-ci s'étalent sur le plateau magnifique qui domine en son septentrion la ville de Sion. Disposés en croix de Saint Antoine dans l'espace qui sépare la Morge de la Sionne, ils s'appellent St-Germain, le chef-lieu, au centre, Drône à l'est, Granois et Chandolin à l'ouest et Rouma-Ormona au sud. Quelques hameaux complètent cette image géométrique. Ce sont Monteiller et Prinzières au nord-est de St-Germain, La Cretta, entre St-Germain et Granois, Vuisse, dans la plaine en contre-bas de Chandolin et, créés récemment, Lentina et Dsenevrel, qui avoisinent le village d'Ormona. Six agglomérations, groupées sous cinq bannières, (car Rouma et Ormona ne forment, aujourd'hui encore, qu'une seule bannière), composent donc le Savièse actuel.

Jusqu'à leur destruction totale par les Savoyards lors de l'incursion qui s'est terminée par la bataille de la Planta en 1475, deux bannières s'ajoutaient toutefois aux précédentes, celle de Malerna, où se trouvait, dit-on, la première église de Savièse, de même que le cimetière, et celle de Zuchuat-Nenda. Cela faisait donc un total de 7 villages avec bannière, de sorte que le plateau de Savièse était celui des « 7 villages », en patois saviésan « Cha (sept) viégié (village) ». Ce n'est que petit à petit que ces villages, premières entités politiques après la tribu et la famille, se sont organisés en commune bourgeoise et ce n'est qu'à une époque récente d'ailleurs que

certaines tâches relevant de l'administration publique, telles les eaux potables, ont passé de ces petites collectivités à la commune municipale. Ayant subsisté jusqu'à nos jours, des « sociétés de villages », telles celles de Drôme et d'Ormona, gèrent aujourd'hui encore, en communauté, des vignes que les ayants droit exploient selon des rites et des traditions que fixent les statuts du village.

Latinisé tout d'abord, francisé ensuite, germanisé au moment où à Sion on parlait allemand, déformé de plusieurs manières au cours des siècles, tout comme celui de « La Chadsé » (le saule) sur Evolène, qui devint « La Sage », ou, mieux encore, comme celui de l'alpage de « Chatarmé », dont le nom, qui devait rappeler la légende de « 7 âmes » en peine, fut malencontreusement remplacé par celui de « Satarmé », le toponyme « Chaviegé », traduit en « Savièse », est devenu à la longue incompréhensible, même pour les ressortissants de l'endroit.

Ne peut-on dès lors pas légitimement se demander à ce propos si, dans l'adaptation des noms locaux à la langue officielle écrite, l'on n'a pas trop souvent sacrifié à la facilité et à la simplification, la richesse de vocables qui tiraient leur origine du sol, des traditions et enfin de la langue qui était celle de la région elle-même ?

L'espace saviésan : sa formation

Si donc, mais c'est un avis que je ne vous oblige pas à partager, et qui n'a peut-être pas pour lui de correspondre de façon parfaite aux données de l'étymologie scientifique, si donc le toponyme « Chaviegé » recouvrait les sept villages du plateau situé au nord de la ville de Sion, ce que j'appellerai « l'espace saviésan », ne s'arrête pas au territoire habité ainsi nommé. La commune de Savièse, qui, lors du recensement de 1970, comptait 3585 habitants, étend en effet sa souveraineté sur plus de la moitié du district de Sion et va des Alpes bernoises au coteau viticole qui domine la plaine du Rhône. Limitée à l'est par la vallée de la Sionne, à l'ouest par celle de la Morge, au nord par les Alpes bernoises et au sud par la ville de Sion, elle s'étale sur une surface de 7114 ha, dont 3256 de terrain cultivable et construit. Elle comprend :

1. le plateau de Savièse, dont nous venons de parler, avec le vignoble qui lui appartient en propre ;
2. une zone de haute montagne, formée par les grands alpages bourgeoisiaux de l'Infloria, du Dsinivro, de Tsanfléron, de la Cretta et de la Ley, exploités par des consortages selon un mode que les circonstances (la diminution du cheptel en particulier), ont profondément altéré ;
3. une zone des « Mayens », qui comprend les « Mayens » de la Dzour, de Prafirmin et Prarinson sur le versant sud du Prabé, et ceux de la vallée de la Morge, rive gauche, qui ont nom Brac, Bon, Tsandra, Borimo, Vouagno, Dilogné, Vissé, La Goura, Roua, Choreché, Dorbagnon ; ceux de la même vallée, rive droite, qui s'appellent Lari et Tsaréin.

Mais, comme nous le verrons plus loin, « l'espace saviésan » va en réalité au delà des limites politiques que l'histoire a fixées, et cela s'explique par la situation géographique de Savièse, par son histoire et le caractère qu'elle a imprimé à ses habitants.

A la suite, en effet, de la donation qu'en fit Rodolphe III de Bourgogne à l'Evêque de Sion en 999, le territoire du Valais, de la Furka à la Croix d'Ottan, devint territoire sujet de l'Evêché de Sion. En ce qui a trait aux territoires en aval de la Morge de Conthey, il faut toutefois opérer une distinction très nette entre l'état de droit et l'état de fait qui résulta de cette donation, entre les *droits* très limités de l'Evêque d'une part et la *réalité* de possessions considérables de la Savoie et de l'Abbaye de St-Maurice d'autre part.

La poussée de la Savoie à partir de 999, et en particulier dès 1034 (soit 35 ans à peine après la donation de Rodolphe III à l'Evêque Hugues) fut telle que, à la fin du XIV^e siècle, le duc de Savoie « était parvenu à se faire céder *toutes* les propriétés de l'Evêque au dessous de la Morge de Conthey ».

Aussi peut-on lire, sous la plume autorisée d'André Donnet, à la page 14 du « Guide artistique du Valais », que, en fait, sinon en droit, « cette rivière marque jusqu'aux guerres de Bourgogne, la frontière entre le Valais savoyard et le Valais épiscopal ».

Ainsi, Savièse est devenue commune-frontière du Valais des Evêques et elle le reste jusqu'à la conquête du Bas-Valais sur les ducs de Savoie en 1475.

Comme telle, elle voit en 1219, l'Evêque Landry de Mont, s'approprier l'éperon de la Soie pour y élever sa demeure d'été et en faire avec les gorges de la Morge, le château de Montorge, les collines de Château-neuf, les gorges de la Printze et le château de Brignon, un élément important de son système de défense contre les entreprises savoyardes. Comme telle, elle doit aussi prendre souvent les armes pour s'opposer aux empiètements continuels de la Savoie par Contheysans interposés, de même que pour s'assurer la possession des eaux nécessaires à son économie. De là, des conflits qui mettent fréquemment aux prises Contheysans d'une part et Saviésans d'autre part. Le fait qu'un des villages de Savièse, celui de Drône, forme une majorité savoyarde et relève jusqu'en 1540 de la châtellenie de Conthey, n'est certes pas pour arranger les choses.

Ces luttes locales pour la possession des eaux, dégénéralisant en conflits généralisés, ne sont d'ailleurs pas sans analogie avec les combats qui se livrent actuellement pour la possession des champs pétrolifères de la planète, et qui se situent sur un niveau moral identique, même s'ils se jouent sur un plan géographique plus étendu.

Mais, en même temps qu'elle s'assure la possession des eaux qui lui sont nécessaires, Savièse étend la zone de protection de celles-ci et se préoccupe de repousser aussi loin que possible ses limites politiques. Habituee aux affrontements guerriers, elle sait en effet, l'importance que revêt en cas de conflit, la possession des hauts et, fidèle en cela à une tradition bien

valaisanne, elle s'efforce, en allant dans ce but bien au-delà de la ligne de partage des eaux, de s'emparer des crêtes et de leur contre-pentes afin d'installer au mieux ses défenses.

C'est ainsi que la collectivité saviésanne étend son domaine au-delà de la « Grand-Croix », endroit où culmine le col du Sanetsch, et établit sa frontière nord en contre-bas de ce col côté bernois, tandis que sa frontière ouest est repoussée jusqu'au glacier de Tsanfléron, ce qui assure à Savièse, du même coup, la possession des hauts et celle des eaux à leur source.

Deviendront siennes de ce fait les sources de la Sarine qui lui permettront de participer plus tard à l'accumulation artificielle du Sanetsch ; deviendront siens les affluents de la Sionne et de la Morge, dont les eaux captées seront réparties, tout d'abord directement, par le canal des bisses mineurs que sont le Bourdsi, le Dejero, le Tsampé d'une part, et par le Torrent-Neuf d'autre part, en attendant d'être réunies à celles du Torrent-Neuf pour assurer l'irrigation du domaine saviésan dans son ensemble.

Avant d'arriver sur les terres, elles séjourneront, le cas échéant, pour s'y reposer et s'y tempérer, dans les étangs que l'on voit briller sur le haut plateau et qui ont nom « Roché », « Arvigé », « Mochi », « Motona », « Choandan » et « Mié ».

Le bisse du Torrent-Neuf lui-même, auquel Maurice Zermatten vient, à la demande d'un groupe culturel saviésan très méritant et plein d'ardeur, de consacrer une pièce de théâtre, « Le Bisse en Croix », mérite une mention particulière, car sa construction, qui plonge dans la légende, témoigne non seulement des besoins de l'agriculture saviésanne en eau et de l'importance que les Saviésans ont toujours accordée à cet élément vital pour celle-ci, mais de l'opiniâtreté et de l'audace des habitants des 7 villages dans l'édification de cette œuvre commune. Dans sa notice sur l'histoire de Savièse, Fernand Luyet relève en effet à ce sujet que, les bisses primitifs alimentés par les seules eaux de la Sionne se révélant insuffisants, les Saviésans durent, très tôt, s'unir pour construire un autre aqueduc le long des flancs nord du Prabé afin de profiter de l'eau combien plus abondante de la Morge. Mais les grandes parois du Prabé rendaient l'établissement d'un bisse extrêmement difficile et périlleux. D'autre part, avec la mise en culture de nouveaux secteurs agricoles, les besoins en eau se faisaient toujours plus pressants. C'est ainsi qu'après la construction, à une date indéterminée, du bisse que l'on appellera plus tard « Torin viou » ou encore « Croué Torin », construction à laquelle se rapporte la pièce de M. Zermatten, Savièse, pesant le pour et le contre, se résolut à entreprendre la réalisation d'un projet beaucoup plus audacieux, celui du Torrent-Neuf (Torin nou). Selon la légende, la commune bénéficia à cette occasion de l'appui financier d'une femme de Savièse aussi généreuse que fortunée, Maria Roché, qui s'offrit, en accomplissement d'un vœu, à prendre en charge le coût de construction du tronçon particulièrement dangereux des « Branlires ». Victime de la peste et laissée pour morte, Maria Roché avait été chargée sur une charrette de pestiférés, acheminée vers le cimetière. Etant tombée de la charrette et revenue à elle, elle fit le vœu, si elle échappait à la mort, de remplacer le Torrent-Vieux par un Torrent-Neuf. C'est ainsi

que, par cet acte notarié du 6 juin 1430, la Commune de Savièse put confier à Peter Jacobus de Leucron, d'Ausserberg, et à son fils Arnold, dit Leukiner (ou Leiggenger), la tâche d'entreprendre la correction du Torrent-Vieux par l'aménagement du nouveau tronçon des « Branlires », qui aboutissait dans une région plus élevée et permettait ainsi d'irriguer une superficie considérablement plus étendue que jusqu'alors. Soit dit en passant, cet aménagement est à l'origine d'une technique nouvelle et, pour l'époque, révolutionnaire, dans l'établissement des conduites d'eau en montagne. Les explosifs n'existant pas encore, l'on avait coutume jusqu'alors de se servir de « troncs d'arbres évidés, dont les tronçons amovibles épousaient les contours rocheux et s'appuyaient sur des consoles de pierre ou sur des montants de bois » (Karl Biffiger, *Valais, héritage et avenir*, p. 36) « Le désavantage de ce système était que le bisse ne pouvait contenir que la quantité d'eau susceptible de passer dans les troncs évidés » (*Ibidem*, p. 37). Dans la construction du Torrent-Neuf, les Leukiner perfectionnèrent donc le système en usage en remplaçant les troncs évidés par de solides madriers maintenus par des poutrelles fixées dans le roc (botsé), madriers dont les interstices devaient être colmatés par des mottes et par des aiguilles de sapin (dajon) au moment de la « mise en charge » du bisse. Le volume d'eau transporté par le bisse put ainsi être considérablement augmenté. Mais cela se révéla encore insuffisant, et il ne reste plus maintenant que quelques segments du Torrent-Neuf de 1430. En 1935 en effet, conscient des besoins nouveaux de l'agriculture saviésanne et constatant que l'entretien du Torrent-Neuf devenait extrêmement coûteux et difficile d'une part, toujours plus dangereux d'autre part en raison, en particulier, des déboisements qu'il rendait nécessaires sur la paroi nord du Prabé, le Conseil communal de Savièse dut se résoudre, en accord en cela avec le consortage existant, à entreprendre le percement d'un tunnel qui remplacerait le bisse des Leukiner et permettrait l'irrigation de nouvelles terres.

Mais ce sont là conquêtes et œuvres de la collectivité saviésanne. Or, pendant qu'agissait la communauté, le privé n'est pas resté inactif. Epris de liberté et d'indépendance dans tous les domaines, le Saviésan, que la proximité d'une frontière âprement disputée a rendu quelque peu batailleur et bagarreur, ne peut se satisfaire des limites communales dans lesquelles on prétend l'enfermer. Sa nature le pousse à acquérir et à conquérir. C'est ainsi que, en dépit des luttes sanglantes qui jalonnent l'histoire de la Commune et dont la bataille de la Planta en 1475 et celle de Chandolin en 1798 ne sont que les plus importantes, « l'espace saviésan » va s'étendre au-delà de ces limites par l'acquisition que le privé fera de terres sises sur les communes voisines de Savièse : sur Arbaz, sur Conthey, sur Grimisuat, sur Sion, et enfin, sur les Ormons en pays vaudois, sur Gsteig (Le Châtelet pour lui) et sur Lauenen dans l'Oberland bernois, autrefois terres de Gruyère.

On a prétendu à ce sujet de différents côtés, que les possessions savésannes en territoire bernois dataient de la Réforme ; que des familles bernoises opposées à la Réforme se seraient réfugiées à Savièse et auraient échangé leurs possessions sur Berne contre des biens situés

sur sol valaisan, ou se seraient réservé leur propriété après avoir émigré en Valais. Si l'on excepte quelques cas très rares, rien n'est plus faux dans l'ensemble. Quiconque en effet connaît les Bernois et se souvient de la puissance qui était la leur au moment de la Réforme, doit bien se dire que jamais ils n'auraient toléré un tel échange, ni admis de telles réserves. Il suffit au reste pour s'en convaincre de se référer à la pratique et au droit de cette époque qui voulaient que, dans les pays réformés comme dans les pays catholiques, les biens des émigrés fussent purement et simplement confisqués au profit de l'Etat. Il est établi d'ailleurs que les possessions saviésannes sur Gsteig et Lauenen et qui empiètent même sur le sol vaudois à la limite Berne-Vaud, datent pour la plupart de bien avant la Réforme et remontent très vraisemblablement à l'époque de la grande migration des Walser, c'est-à-dire au XIII^e siècle de notre ère. Les documents notariés que renferment les archives de Saanen et qui font état en 1379 déjà de possessions saviésannes datant de « temps immémoriaux » semblent décisifs à cet égard. Ils témoignent du singulier besoin d'expansion des Saviésans, qui acquièrent les pâturages des Windspillen (Vuispille) sur le territoire des communes de Gsteig et de Lauenen, les alpages du Stutz-Fély, des Ertets, des Grieden, de la Boiterie (Stierenberg) sur celui de Gsteig et des Ormonts, les « mayens » de Burg, de la Lengmatte, de Communisse et de Vuissefleur (Weissfluh ou Fluhweid) sur celui de Gsteig encore. La Bourgeoisie de Savièse participe elle-même à ces acquisitions, car les herbes des « 5 montagnes » (les alpages bourgeois de la région du Sanetsch) ne permettent pas d'alper tout le cheptel saviésan de l'époque. (Voir à ce sujet « *Walliser-Besitzungen in der Gemeinde Gsteig* » de Arnold Seewer, article publié dans « *Beiträge zur Heimatkunde der Landschaft Saanen* » Festgabe 1955.)

Ce phénomène d'expansion sur le plan privé se manifeste également en direction de Sion où d'immenses surfaces tombent en mains saviésannes, à Champsec, aux Potences, et dans les régions viticoles de la Muraz, de Diolly, de Lentine et de Clavoz en particulier ; il s'exerce de même en direction d'Arbaz et de Grimisuat dont une partie de la prairie et du vignoble devient saviésanne ; en direction de Conthey enfin, qui voit la région de la Gran-Dzour », du Cerney, de Tsena, de My et de Coppex être petit à petit réunie, partiellement du moins, au domaine privé saviésan.

Toutes ces conquêtes n'allèrent pas sans difficultés, comme on peut bien l'imaginer, et, à certains moments, les Saviésans furent les victimes, peut-être pas toujours innocentes, d'un phénomène de « rejet », de la part de leurs voisins. Depuis très longtemps toutefois, si l'on excepte quelques contestations d'ordre mineur, les vieilles querelles, les vieilles rancunes, sont oubliées et ce n'est pas sans plaisir que l'on peut relever notamment que les Bernois de notre temps font avec les Saviésans le meilleur des ménages, heureux qu'ils sont de leur présence folklorique et de l'ambiance méridionale qu'ils apportent avec eux sur leurs pâturages. La police bernoise elle-même, que l'on dit « raide » comme la justice de ce canton, ferme les yeux avec une grande bienveillance sur les menus accros dont leurs hôtes de quelques mois par an, se rendent parfois coupables envers leur

législation sur les débits de boissons... Régulièrement, on ne sait par quel miracle et quels chemins détournés, les Saviésans sont prévenus quelques jours à l'avance, des tournées d'inspection effectuées par leur ami, le gendarme bernois... Il faut avouer d'ailleurs que cette concurrence valaisanne mineure ne constitue pas un grand danger pour les professionnels bernois de la branche, le Saviésan voyant dans l'accueil touristique davantage une forme d'hospitalité qu'un moyen de gagner sa vie.

Les mutations en cours

C'est ainsi donc, que se constitua au cours des siècles qui ont précédé la grande mutation que nous sommes en train de vivre, ce que j'ai appelé « l'espace saviésan ».

Nous en trouvons l'origine dans l'esprit d'indépendance et l'amour du Saviésan pour la liberté, dans sa fidélité aux traditions qui étaient les siennes, dans son loyalisme envers son souverain, l'Evêque de Sion, (qui sut au reste le reconnaître en lui remettant deux bannières dont il est fier), et enfin, sur le plan matériel, dans un constant effort d'expansion à la mesure de son esprit de travail et de conquête, à la mesure aussi des besoins suscités par le système économique de l'époque.

Aujourd'hui, et il y a 40 ans à peine que le processus s'est engagé, motivations et orientations sont devenues autres.

L'amour du Saviésan pour la liberté, sa soif d'indépendance en particulier, subsistent, intacts, il est vrai, et on peut le constater à la lecture des résultats de nombreux scrutins populaires... Sur le plan du patrimoine spirituel en revanche, sa fidélité s'amenuise ; on se défend avec peine contre ce qui est moderne. Depuis longtemps déjà, le costume traditionnel n'est plus porté par les hommes qu'à l'occasion de cortèges folkloriques ; le costume féminin lui-même, si seyant et si beau dans sa simplicité, ne quitte l'armoire qu'aux jours de grande fête. Le patois, cet élément formatif et combien riche, de l'identité saviésanne, ce parler rude dont les inflexions recèlent à la fois tant de timidité native, de violence et d'humour, est de moins en moins utilisé par les jeunes générations surtout, et l'on peut se demander s'il ne va pas vers une disparition prochaine, malgré les efforts méritoires déployés par des personnes qui en ont compris l'intérêt et la valeur.

Sur le plan éthique et religieux également, le patrimoine traditionnel semble menacé.

Quant à l'économie saviésanne, de pastorale et autarcique qu'elle était il y a peu de temps encore, la voici parvenue à un stade semi-industriel et fondée maintenant sur l'échange. De ce fait, le secteur primaire a été délaissé pour le secteur tertiaire et un grand nombre d'agriculteurs sont devenus petit à petit des ouvriers-paysans ou des employés-paysans. Le nombre important de places de travail disponibles à une distance maintenant insignifiante a incité par ailleurs beaucoup de Saviésans à embrasser des professions moins pénibles, mieux rémunérées et propres à leur ouvrir le chemin vers une situation sociale qu'ils considèrent à tort ou à raison supérieure à

celle de l'agriculteur. Il en résulte aussi que l'agriculteur lui-même abandonne progressivement certains secteurs de l'agriculture au travail trop astreignant et peu rentable pour se vouer à ceux qui lui paraissent comporter moins de peine et moins d'aléas. Ainsi, la prairie se voit désertée au profit de la vigne et du jardin fruitier, dont le rendement est plus élevé et dont les produits s'obtiennent et se vendent aujourd'hui plus facilement. De ce fait, des possessions ancestrales n'exercent plus le même attrait et vont jusqu'à perdre leur raison d'être. Des terres, tels certains alpages, sont abandonnées, d'autres, à la faveur de la fièvre qui sévit dans la construction, vendues ou afferméées.

Il vaudra la peine, et je crois que d'aucuns se penchent déjà sur ce problème, d'analyser les causes et les effets de la grande mutation qui s'est produite au cours des 40 années que nous venons de traverser.

Qu'on attribue son origine aux facilités nouvelles de communication, au développement du réseau routier en particulier, et aux relations que ces nouveaux moyens favorisent entre la ville et la campagne, entre la plaine et la montagne ; que sur le plan éthique et religieux, le développement stupéfiant des mass-media, leur entrée dans chaque maison, ne soient pas étrangers à ce phénomène, rien de plus juste. Mais ce n'est là qu'un constat, et il n'apparaît guère possible de dire comment et dans quelle mesure le processus de destructuration maintenant engagé, pourra être enrayé ou freiné dans ce qu'il a d'excessif ; comment et dans quelle mesure des remèdes pourront être trouvés, qui permettront d'atténuer les effets qui accompagnent ce phénomène.

Peintres et poètes : Saviésans de cœur

Car, il faut l'admettre, le visage même du pays en a été modifié et il est peu probable que les écrivains qui l'ont dépeint tel qu'il était autrefois, le reconnaîtraient aujourd'hui à la lumière des descriptions qu'ils en ont faites.

Qu'en dirait Raphaël Ritz écrivain, qui a vu Savièse sous la forme de « petits villages (qui) semblent regarder timidement du sein de forêts de noyers, de cerisiers et de pommiers, tandis que d'autres villages apparaissent fièrement sur la hauteur ». (R. Ritz, *notice sur la commune de Savièse*, p. 7, trad. Ch. Roten).

Comment réagirait Marie Trolliet, la sentimentale « Mario » de nos jeunes années, à la vue de ce village qu'elle a quitté, ployant sous une émotion qu'elle traduit dans ces lignes admiratives :

« A peine dépassé, le village disparaît comme il nous était apparu, brusquement enveloppé par les noyers qui s'élargissent tout autour, et si bien blotti, qu'on pourrait passer à quelques pas sans soupçonner son existence. Nous sommes en pleine campagne. Tout est magnifiquement vert. C'est la couleur du pays, un vert énergique, velouté, d'une seule teinte, portant en lui les fraîcheurs parfumées qui montent des terres productives.

Le noyer, l'arbre du sol, se dresse ici partout. La terre lui appartient. Il verdoie si ferme, avec de tels élans de vigueur, de telles audaces d'altitude, que la contrée lui doit son charme et sa beauté. Les chênes, les ormeaux, tous les autres arbres, ne sont là que pour former sa cour. »

(Marie Trolliet, *Un vieux pays*, p. 116)

Ormaies et chênaies ont presque disparu du plateau de Savièse et ne forment plus hélas la cour de noyers, eux, quasiment inexistantes !...

On le sait, vers la fin du siècle dernier, à l'époque où, comme nous pouvons le lire sous la plume de Madeleine Biéler, « il était couvert de noyers si serrés les uns contre les autres qu'en plein midi on y entendait le hibou », le plateau de Savièse était devenu, non seulement le rendez-vous de Sédunois, qui y trouvaient un peu de fraîcheur d'âme et de rusticité, mais aussi le coin préféré d'écrivains et de peintres, de beaucoup de peintres.

Parmi ces derniers, il y eut ceux qui gravirent le coteau de Lentine en mettant leurs pas dans ceux d'Ernest Biéler, auquel Barthélémy Menn et Raphaël Ritz avaient eux-mêmes signalé ce pays qui sentait bon la Genèse. Ce furent les Henri van Muyden, François de Lapalud, Otto et Benjamin Vautier, Paul Virchaux, Marguerite Burnat-Provins, Sylvestre, Alfred Rehous, John P. Simonet, Ravel, Steiger et autres Raphy Dallèves, que suivirent bientôt Eugène Gilliard, ses filles Valentine et Marguerite, avec leurs maris W. Métein et Edouard Vallet, puis, plus tard, Berthe Roten-Calpini, sa fille Germaine Hainard-Roten, avec son mari Robert Hainard, Fred Fay, Adélaïde Verneuil de Marval. Il y eut ceux qui, à l'époque contemporaine, s'établirent à Savièse et y fixèrent même leur foyer : les Albert Chavaz, Renée Darbellay, Isabelle Tabin-Darbellay.

Les premiers participeront avec Ernest Biéler à la création de ce que l'on a improprement nommé « L'Ecole de Savièse ». Je dis bien, improprement, car le terme d'Ecole n'implique dans le cas donné aucune communauté de technique, de vision ou d'expression de la part de ceux qui se rassemblèrent autour d'Ernest Biéler et ne veut que désigner un groupe de peintres qui ont habité Savièse et qui ont été unis dans une commune admiration du paysage, comme des mœurs et des traditions de cette région.

Que diraient, que disent tous ces peintres à la vue des transformations que l'évolution encore en cours a apportées au visage qui était celui de Savièse jusqu'à notre époque ? Que dirait Ernest Biéler lui-même dont une récente biographie rapporte que « C'est en Valais pourtant qu'il (E. Biéler) éprouve le choc décisif et il faut s'imaginer le val d'Hérens, le plateau de Savièse à la fin du siècle dernier pour comprendre l'intense jubilation du peintre lorsqu'il les découvre. Ilots encore intacts dans un monde au seuil de l'ère industrielle, ces lieux apparaissaient alors tels d'harmonieux microcosmes se suffisant presque à eux-mêmes. » ?

(Maurice Jean-Petit-Matîle, *E. Biéler*, p. 20)

Peut-être trouvons-nous une réponse à cette interrogation chez Marguerite Burnat-Provins. Cette artiste ardente, qui mériterait d'être mieux connue et davantage encore pour sa valeur exceptionnelle sur le plan littéraire et pour son talent de peintre que pour sa vie mouvementée, a senti

et déploré une évolution dont elle appréhendait les conséquences. Dans ses « Petits Tableaux valaisans », parus en 1903, elle dit en effet sa déception devant la disparition des noyers saviésans, en ce passage plein de reproches voilés :

« Le pied trempé dans une mare d'ombre, les noyers sont blancs crevassés de gris et dans leur ramures, on entend sans le voir le pivert qui interroge le bois. Eux qui jadis étaient légion, se comptent à présent, vétérans de l'armée verte que l'ingratitude a décimés. »

L'indignation sous-jacente que Marguerite Burnat-Provins veut exprimer dans ces lignes de si haute tenue, ne l'empêchera toutefois pas, en 1906, de crier son admiration pour Savièse lorsqu'elle présente « Le Chant du Verdier » avec cette introduction enthousiaste :

« J'ai écrit ces pages en Savièse et respecté la façon de parler de mes amis, les habitants de ce coin délicieux du Valais, que mon cœur reconnaissant ne cesse pas de nommer le plus beau pays du monde. »

Je crois, avec Marguerite Burnat-Provins, qu'il est d'une saine philosophie de ne pas s'attarder à de vains et stériles regrets, de ne pas se figer dans une admiration béate du temps passé, ni de maudire par principe le présent.

Un jour, comme je faisais part à un peintre de mes amis, de ma déception concernant la décoration d'une église valaisanne, il me répondit :

« Ne te fais donc pas de souci à ce sujet, les murs sont beaux et c'est la seule chose qui importe parce que, avec le temps, c'est la seule qui reste !... »

Oui, les murs sont beaux. Avec Marguerite Burnat-Provins constatons que Savièse conserve, inaltérables, l'architecture et les lignes harmonieuses d'un paysage qui a enchanté tant de peintres et d'écrivains. Si l'intervention de l'homme en a diminué quelque peu la poésie et le pittoresque, amoindri le charme, c'est que Savièse s'est tournée, depuis les années trente en particulier, vers des réalisations importantes dans les domaines religieux, culturel, social, économique et sportif. Le tunnel du Prabé, l'église et les chapelles restaurées, la salle paroissiale, la maison communale, le centre scolaire de Moréchon, les améliorations foncières et sanitaires de toute nature sont autant de témoins de cette intensité dans l'action, des pouvoirs publics et de la paroisse.

Consolons-nous donc à la pensée que poésie et pittoresque ont fait place aujourd'hui, partiellement d'ailleurs, à davantage de bien-être au profit d'une population intelligente, travailleuse, obstinée dans l'effort et soucieuse, tout en sauvegardant son identité, d'accomplir pleinement son destin.

Cela aussi est beau.